

Depuis qu'il a été élu chef de son parti en 1976, le chef de l'opposition (M. Clark) critique sévèrement le gouvernement d'avoir augmenté ses dépenses. Quand le gouvernement fait son devoir et qu'il établit des programmes pour réduire les dépenses gouvernementales, les députés de Calgary-Nord et d'autres de ce côté soulèvent des objections. Pendant ce temps, le chef de l'opposition fait des promesses électorales un peu partout au pays pour une somme globale d'un peu plus de 6 milliards de dollars; ce qui me semble scandaleux et contradictoire, mais qui caractérise bien le parti conservateur. Ou nous dépensons de façon effroyable et accélérons la spirale inflationniste, ou nous essayons de freiner l'expansion des services, même s'il s'agit de services essentiels, comme par exemple les Postes.

Nous avons dû freiner l'expansion dans un certain nombre de centres canadiens. Toutefois, nous avons assuré des services locaux dans tous les cas, soit par des groupes de casiers postaux ou par un service de livraison générale. Nous avons tâché de fournir le meilleur service possible, pour le moment, pendant que nous prenons des mesures pour apporter des améliorations.

La plupart des centres canadiens n'ont pas connu une croissance aussi rapide que Calgary. Je voudrais rappeler au député de Calgary-Nord que nous éprouvons la même difficulté dans le grand Toronto. Mes collègues, les députés de Halton (M. Philbrook), le député de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne) et le ministre du Revenu national (M. Abbott) ont fait de nombreuses démarches à propos de problèmes identiques.

On doit trouver du personnel qualifié et construire des locaux. Cela doit se faire en prenant grand soin d'éviter qu'en répondant aux besoins des habitants de Calgary nous imposions des privations injustifiées à d'autres centres canadiens, y compris Toronto et d'autres villes du pays.

Le député de Calgary-Nord a parlé d'une enquête indépendante. Les députés de son parti auront amplement l'occasion de parler des problèmes postaux quand le bill C-27 sera étudié au comité. Ce bill prévoit la création d'une société de la Couronne, et le député de Calgary-Nord pourra alors dire tout ce qu'il aura sur le cœur.

Je puis assurer à la Chambre que le ministre des Postes communiquera très bientôt des nouvelles très encourageantes pour les citoyens de Calgary.

#### LES FINANCES—LES SUBVENTIONS À OTTAWA EN REMPLACEMENT D'IMPÔTS

**M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, le 9 février, j'ai demandé au ministre des Finances (M. Chrétien) s'il était en mesure de faire une annonce relative aux subventions versées à Ottawa en remplacement d'impôts et le 19 février, le ministre, a signalé dans un communiqué de presse que le gouvernement avait l'intention de présenter une loi modifiant la loi sur les subventions aux municipalités et prévoyant augmenter les subventions fédérales versées en remplacement d'impôts de 25.5 millions de dollars après quatre années d'augmentations graduelles, partout au Canada.

● (2215)

Cette nouvelle politique aurait pour effet d'augmenter les subventions à la ville d'Ottawa de 3 millions en 1980, 4 millions en 1981, 5 en 1982 et 6 en 1983. Les électeurs que je

#### L'ajournement

représente savent gré au gouvernement fédéral d'avoir reconnu, non seulement dans la capitale nationale mais à l'échelle du pays, que le contribuable municipal supporte des charges à raison des prestations assurées aux immeubles de l'État, mais que ce dernier n'en a pas assumé jusqu'ici sa juste part.

J'aimerais signaler au gouvernement et aux députés certains éléments de la situation qui règne dans la capitale nationale. Dans cette région une politique particulière a été définie, qui ne s'applique pas au reste du pays. Le gouvernement a tout d'abord décidé de réimplanter à Hull environ 6 millions de pieds carrés de surface de bureau occupés à Ottawa, puis de décentraliser sur le reste du pays 15 à 20 mille emplois de la région Hull-Ottawa. Cette dernière politique s'est heurtée à des difficultés linguistiques qui en freinent l'application, puisqu'aucune garantie ne peut être donnée aux fonctionnaires qui devaient être mutés vers la province de Québec.

Tous ceux qui se donneront la peine de jeter un coup d'œil sur le centre de la capitale nationale constateront qu'il existe des bureaux inoccupés, et que les commerçants de la rue Sparks et des autres quartiers manquent de clientèle. Tout cela découle de ce qu'Ottawa est en quelque sorte une cité ouvrière et que son principal employeur a décidé de modifier l'échelle de ses grands départements.

Je demandais récemment au responsable financier de la ville d'Ottawa quel impact la nouvelle politique a sur la ville, sur la subvention tenant lieu de taxes, qui est maintenant calculée en fonction de la taille des activités gouvernementales. Il m'a répondu que la ville perd 1 million à 1.5 million par année en subventions, par rapport à ce qu'elle aurait touché si ce retrait n'avait pas eu lieu. Cela est difficile à chiffrer. Les effets de la politique vont se faire sentir petit à petit. Les propriétaires privés des immeubles à bureaux loués à l'État demanderont des réductions de taxes à mesure que leurs locaux deviendront inoccupés. Mentionnons d'ailleurs que l'État fédéral a démoli ou achevé de le faire deux millions de pieds carrés de bureaux provisoires. Il ne s'agissait peut-être pas de locaux de premier ordre, mais la subvention s'en trouve réduite en conséquence. Je crois que le ministère doit tenir compte des difficultés spéciales qu'entraînent les politiques bien résolues du gouvernement du Canada à l'égard de la région de la capitale nationale.

Il y a aussi toute la question de savoir si, comme le prétend depuis un certain temps la municipalité régionale, le gouvernement du Canada devrait payer une taxe d'affaires, ce qu'il ne fait pas à l'heure actuelle. Cette situation découle de la façon dont l'Ontario établit sa structure fiscale à l'égard des taxes foncières et des taxes d'affaires que prélèvent les municipalités. Les provinces ne procèdent pas toutes de la même façon. On me dit que l'Île-du-Prince-Édouard a modifié son assiette fiscale pour éliminer la taxe d'affaires, ce qui a eu pour résultat d'accroître les subventions fédérales en conséquence. La ville d'Ottawa a demandé maintes fois à la province de modifier l'assiette de l'impôt car elle recevrait quelque 30 millions de dollars de plus par année si le gouvernement fédéral payait sa pleine part des taxes comme un employeur normal du secteur privé. Le gouvernement a rejeté cette prétention.